

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 79 (1971)

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

MARIANNE MERCIER-CAMPICHE, *L'affaire Davel*, Lausanne, Editions Ova-phil, 1970, 137 p., fig.

On a beaucoup écrit sur le major Davel. Des poètes l'ont glorifié, des dramaturges l'ont porté, avec plus ou moins de bonheur, à la scène, des historiens ont expliqué son entreprise en étudiant l'homme, d'une part, et les conditions dans lesquelles se trouvait le Pays de Vaud dans le premier quart du XVIII^e siècle, d'autre part.

Mais a-t-on véritablement tout dit sur le major de Cully ?

Si tel avait été le cas, M^{me} Marianne Mercier-Campiche n'aurait sans doute jamais entrepris d'écrire le livre que nous présentons ici et qui a paru à l'occasion du 300^e anniversaire de la naissance de Davel.

A nos yeux, l'un des principaux mérites de cet ouvrage, dont il faut souligner la présentation particulièrement réussie, est d'offrir au lecteur une analyse précise et sûre des sources, du dossier criminel déposé aux Archives cantonales vaudoises notamment. De plus, il corrige bon nombre d'erreurs de faits et apporte des éléments nouveaux, parmi lesquels les précieuses notes, jusqu'ici partiellement et imparfaitement connues, de l'avoyer Christophe de Steiger.

M^{me} Mercier-Campiche nous présente un Davel dépouillé de tous les « faits miraculeux » dont l'imagination populaire l'a entouré après sa mort. Démythifié, ce major Davel-là est plus humain, plus proche du Vaudois que celui de la légende. Il apparaît avec ses faiblesses, ses défauts et ses qualités, comme un chrétien aussi qui a mis une confiance sans limites en Celui « qui gouverne toutes choses par sa divine Providence ».

Il ne sera plus possible, désormais, d'étudier Davel sans recourir au beau livre de M^{me} Mercier-Campiche, sans ignorer les recherches minutieuses qu'elle a faites, sans se rapporter à l'« interprétation personnelle, documentée et intuitive » — comme l'écrit M. Georges-André Chevallaz dans la préface — qu'elle donne de la singulière entreprise de 1723 et de son auteur, homme d'action et croyant.

J.-P. CHUARD.

PIERRE MORREN, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle d'après Jean-Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève, Labor et Fides, 1970, iv + 622 p., pl., portr., plan, tabl. général.

Jean-Henri Polier (1715-1791), lieutenant baillival de Lausanne de 1754 à sa mort, a laissé un « Mémorial » ou Journal de plus de vingt-six mille pages, à côté de nombreuses lettres et feuilles éparses. Ce trésor, déposé

désormais aux Archives cantonales vaudoises, a été présenté par M. Pierre Morren en un gros volume dans lequel il a donné à ses lecteurs, par tranches d'une dizaine d'années, un tableau de tout ce que le lieutenant baillival a relevé dans les innombrables pages de Journal qu'il tenait chaque soir avec une grande régularité. M. Morren a fait suivre ces tranches de vie lausannoise de chapitres spéciaux sur les étrangers, la justice, le théâtre, la médecine, les banquiers, etc.

Parler de cette publication, c'est d'abord souligner la valeur exceptionnelle de cet ensemble de renseignements sur la vie lausannoise pendant près d'un demi-siècle. On saura gré à M. Morren d'avoir signalé d'une façon si abondante la richesse de cette source de données précieuses. Les historiens, alertés par cet ouvrage, sauront qu'on ne peut faire désormais l'histoire de Lausanne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle sans aller faire des recherches dans les cahiers de l'infatigable lieutenant baillival.

M. Morren n'est pas un historien spécialiste de notre petite histoire locale; il a pris, dans cette montagne de faits, ce qui l'intéressait, suivant en cela le modèle de « La vie de société dans le pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle », de M. et M^{me} William de Charrière de Sévery. Mais il semble, à le lire, qu'on trouvera à satisfaire d'autres curiosités en se plongeant dans la lecture des papiers du lieutenant baillival. L'explication de tel fait, l'identification de tel personnage ou de tel lieu n'a pas toujours été facile pour M. Morren, il n'a pu résoudre tous les problèmes ¹. C'est compréhensible, et pardonnable, en regard de l'énorme travail qu'il a accompli pendant des années.

Relevons un point pour terminer. Dans ce qu'a utilisé M. Morren et sans doute davantage encore dans ce qu'il a laissé de côté, on trouve de rares mais précieuses notations sur l'état d'esprit des Vaudois de l'époque. Malgré tout son dévouement au gouvernement bernois, Polier dit en termes virulents son amère déception d'avoir été privé par le Suprême Consistoire du droit de sceller les sentences du Consistoire de Lausanne : « Je ne comprends rien à la façon de penser de ces gens-là. Ils croient avoir affaire à des roquets, à des âmes de boue, qui se laissent avilir à volonté ; ils pourront chercher ailleurs s'ils veulent des mistriquets qu'ils soufflèteront à plaisir » (p. 51). Lors de l'installation d'un nouveau bailli, il note que le très beau discours du bourgmestre de Lausanne est « d'un peu meilleur calibre que les précédents, qui étaient à genoux à faire peur » (p. 172). Lors d'un conflit entre les Lausannois et le bailli pour le droit de chasse, il prend discrètement parti pour les Lausannois. Il note des traces de mécontentement paysan aux Monts de Villette. Une lecture attentive de ses papiers fournirait sans doute de quoi glaner dans ce domaine mal connu. On ne peut que déplorer que le

¹ P. 110, il faut lire *cavette* et non *cavelle* du fourneau. P. 276, Necker devient seigneur de *Bière*, et non de *Biène*. P. 280, au lieu de *Lanybars*, il faut lire *Langhans*. P. 378, le maître des basses œuvres est l'équarisseur, et non le bourreau, maître des hautes œuvres.

lieutenant baillival soit mort le 10 juin 1791 déjà, sans avoir pu nous présenter sa version des faits sur l'affaire du pasteur Martin ou sur les banquets des Jordils et de Rolle.

LOUIS JUNOD.

ARIANE MÉAUTIS, *Le Club helvétique de Paris (1790-1791) et la diffusion des idées révolutionnaires en Suisse*, Neuchâtel, La Baconnière, 1969, 301 p.

Il est des ouvrages dont on aime à rendre compte et d'autres dont la recension apparaît très vite comme une corvée. La belle étude que M^{lle} Méautis a consacrée au Club helvétique de Paris et à son activité en 1790-1791 appartient sans conteste à la première catégorie. On éprouve à en parler un plaisir égal à celui que l'on a eu à la lire.

Tout en effet, dans le livre de M^{lle} Méautis, est de nature à séduire le lecteur. Le sujet d'abord. Le Club helvétique de Paris est une entreprise dont on aimait à faire état, sans toujours savoir au juste ce qu'il avait été ni ce qu'il avait fait. Nous voici renseignés avec netteté. Le club a tenté, en France, de créer des conditions favorables à la pénétration en Suisse des idées révolutionnaires ; il s'est efforcé notamment d'agir à l'intérieur des régiments suisses. Dans la Confédération, il a essayé, de diverses façons, de semer un esprit de révolte. Dans l'ensemble, le résultat fut des plus décevants. La Révolution ne gagna la Suisse que plus tard, avec les fourgons des envahisseurs de 1798.

Et pourtant, comme le relève fort justement M^{lle} Méautis dans sa conclusion, il serait « faux de ne voir dans les tentatives du Club helvétique en France qu'un échec total, définitif. Ce serait méconnaître ce long et patient travail d'information — même tendancieuse — que reflète la presse de l'époque : aux yeux des Français, la Suisse ne représentait plus cet asile de liberté chanté par les voyageurs du XVIII^e siècle, mais bien un pays à régime aristocratique où les principes de liberté étaient dénaturés par le plus vil despotisme » (p. 221). Dans les cantons et leurs pays sujets, l'action, plus délicate à analyser, s'inscrit également dans le lent processus de maturation qui caractérise l'opinion publique dans la dernière décennie du siècle.

Non moins que le choix du sujet et que la vision historique, la méthode de M^{lle} Méautis est intéressante et digne d'éloge : un plan précis et équilibré, des pièces justificatives variées, trois précieux appendices donnant la liste des membres du club, des donateurs suisses et de quelques sympathisants français, un inventaire des sources manuscrites, tant suisses que françaises, une bibliographie bien ordonnée sans tomber dans de trop subtiles subdivisions et abondante sans écraser le lecteur de son poids, un index enfin, où les personnages ne sont pas seulement mentionnés, mais, dans la mesure du possible, identifiés.

Le volume de M^{lle} Méautis inaugure la série historique « Le temps présent », aux éditions de La Baconnière, collection lancée et dirigée par MM. les professeurs Louis-Edouard Roulet et Eddy Bauer, de l'Université de Neuchâtel. « Le temps présent » entend se consacrer plus particulièrement à l'étude des rapports franco-suisses.

ERNEST GIDDEY.

EDGAR BONJOUR, *Histoire de la neutralité suisse pendant la seconde guerre mondiale*, trad. de Charles Oser, Neuchâtel, La Baconnière, 1970-1971 (Histoire de la neutralité suisse IV, V et VI).

En 1962, le Conseil fédéral confiait au professeur Edgar Bonjour la lourde tâche d'établir un « rapport traitant de l'ensemble de la politique étrangère de la Suisse pendant la dernière guerre mondiale ». Ce mandat impliquait le libre accès aux archives fédérales en dépit d'une coutume discutabile qui « gèle » les sources officielles durant un demi-siècle dans le but de préserver les personnes en cause, si ce n'est de laisser aux passions le temps de prendre le recul nécessaire... L'autorisation donnée, en septembre 1969, par le Conseil fédéral de publier les résultats de sept ans de recherche, sans procéder à une censure préalable (que l'auteur d'ailleurs n'aurait jamais acceptée) mérite qu'on rende hommage à cette attitude de nos autorités qui se permettent de lever le voile sur une période si controversée de l'histoire nationale. La qualité de la traduction de M. Charles Oser rend la lecture de cette œuvre considérable encore plus passionnante. Le recours à la tradition orale complète les sources fédérales et étrangères ; mais certaines réflexions tirées des témoignages ou des entretiens de l'auteur avec des hommes qui vécurent les événements nous laissent quelquefois sur notre faim.

Le quatrième tome relate les mesures prises par nos autorités dès l'ouverture des hostilités : arrêté fédéral sur les pouvoirs extraordinaires et élection du général. La drôle de guerre, les offensives de printemps et les difficultés avec l'Allemagne dues au survol du territoire suisse font l'objet de la première partie qui se termine par une analyse fouillée du discours prononcé par le Président de la Confédération Pilet-Golaz à la radio le 25 juin 1940. Si les événements sont brossés avec une grande maîtrise où l'on reconnaît toute la rigueur de la méthode historique, il n'en est pas de même des principaux acteurs dont les prises de position, les décisions et les déclarations, quand il ne s'agit pas de leurs réflexions personnelles, nous sont présentées d'une manière discutabile et surtout peu convaincante. Il semblerait que le professeur Bonjour n'ait cherché qu'à confirmer certaines opinions antérieures qu'il avait de ces hommes appelés à jouer un rôle de premier plan sur la scène politique, militaire et diplomatique ; on peut se demander si le choix des pièces d'archives produites pour appuyer certaines interprétations ne fut pas influencé par les conceptions personnelles que l'auteur se serait faites pendant la guerre. Dans la seconde partie qui décrit les phases successives de démoralisation et de résistance de l'armée, des autorités et du peuple, la même impression subsiste ; elle s'accroît encore à la lecture des chapitres traitant des relations diplomatiques avec les pays limitrophes et la Grande-Bretagne. L'opinion défavorable que l'auteur a de Pilet-Golaz l'amène à déconsidérer le Président de la Confédération en 1940, d'une façon quelque peu surprenante de la part d'un historien qui sait pertinemment n'avoir pas utilisé toutes les sources mises à sa disposition. Les jugements de Sir David Kelly, qui fut ministre de Grande-Bretagne à Berne de janvier 1940 au printemps 1942, rapportés

par l'auteur pour comparer Pilet-Golaz à Quisling ¹ pourraient être fortement nuancés par les Mémoires ² de ce diplomate qui sut reconnaître de nombreuses qualités au chef du Département politique. D'autres sources (si elles existent) s'avéreraient nécessaires pour écrire la biographie de l'homme qui suscita de telles controverses.

Les ambassadeurs se voient distribuer blâmes ou louanges sur la base de quelques extraits des pièces choisies dans les dossiers et le lecteur doit faire constamment lui-même l'effort de se remémorer la situation dans laquelle se trouvait la Suisse, car le contexte est souvent laissé en second plan. La sévérité des remarques faites sur la position de Hans Fröhlicher, ministre de Suisse à Berlin, devrait être étayée par une analyse plus précise des méthodes diplomatiques propres à un régime qui faisait fi de toutes les normes.

Dans les relations Pilet-Guisan — que n'arrangeait pas une antipathie réciproque — le général semble bénéficier des perpétuelles attaques dont le conseiller fédéral est l'objet, et cette situation particulière peut fausser l'interprétation des rapports qui liaient le commandant en chef de l'armée et l'Exécutif fédéral.

La dernière partie du tome IV retrace les agissements des frontistes, les mouvements d'opinion, les raisons de l'interdiction du « Mouvement national suisse » et l'attitude politique des colonels Däniker et Wille qui ne facilitèrent pas la tâche du général. Les activités des organisations nationales-socialistes, d'abord tolérées par nos autorités, et le développement de l'espionnage, qui avait pris la Suisse pour centre, donnèrent lieu à de nombreuses arrestations. L'état d'insécurité du pays, isolé au milieu des belligérants explique la rigueur des sanctions prises contre les traîtres. Le récit de l'envoi de missions médicales sur le front allemand de l'Est, qui précède à la fin de ce tome les pages consacrées à la trahison, a déjà suscité de vives réactions.³

Le cinquième tome traite des affaires militaires et du rôle politique joué par Henri Guisan qui aurait outrepassé ses droits. Avant la guerre, le commandant de corps savait, par l'amitié qui le liait à son chef, le conseiller fédéral Rudolf Minger, qu'il était pressenti pour prendre le commandement en chef de l'armée en cas de conflit. Il prit ainsi des contacts personnels et officieux avec ses homologues français pour organiser la défense des frontières du Jura en cas d'agression allemande. Ces démarches secrètes entreprises avec l'accord du chef du Département militaire et par l'intermédiaire d'officiers supérieurs de son état-major furent découvertes par les Allemands après la campagne de France. La neutralité de la Suisse était

¹ T. V, p. 335, note 10.

² DAVID KELLY, *The Ruling Few or the Human Background to Diplomacy*, Londres 1952.

³ Un organe de la presse médicale suisse reproche au professeur E. Bonjour de juger sur pièces uniquement alors qu'il aurait pu prendre contact avec les médecins qui furent envoyés sur le front de l'Est près de Smolensk. Cf. *Médecine et Hygiène*, 20 janvier 1971, n° 947, p. 102.

ainsi fortement mise en cause ; quelques réflexions sur ce sujet délicat ne sont guère convaincantes lorsque l'auteur conclut : « ... que les conventions militaires conclues en temps de paix à titre éventuel pour régler la collaboration en cas de guerre demeurent cependant à l'extrême limite de ce qui est licite »¹. Le contexte nous apprend que ces pourparlers ne sont antérieurs que de quelques mois à la déclaration de guerre et qu'ils furent poursuivis durant l'hiver 1939/1940. Comme le général Guisan a fait détruire toutes les archives concernant cette affaire, certains aspects révélés par des sources étrangères risquent de rester dans le domaine de l'hypothèse si les officiers chargés de ces missions ne laissent aucun souvenir. Les suites malheureuses de cette entorse à ses attributions ont dû inciter le général Guisan à rencontrer Walter Schellenberg à Biglen pour lui affirmer de vive voix la volonté des Suisses de défendre leur neutralité. L'état de préparation de l'armée et l'organisation du service de renseignements montrent bien à quel point la Suisse était militairement vulnérable au début des hostilités.

La deuxième partie examine toutes les questions soulevées par la presse dans ses relations avec les autorités qui subirent de fortes pressions de la légation allemande qui ne goûtait pas la prose d'une presse « individualisée ». La division « Presse et radio », finalement attribuée au Département de justice et police après de nombreuses demandes du commandement de l'armée qui voulait s'en débarrasser, nous apparaît sous un nouvel éclairage. Les relations diplomatiques jusqu'à la fin de la guerre et le départ de Pilet-Golaz terminent le tome V.

Les trois premiers chapitres du tome VI traitent de la politique pratiquée à l'égard des réfugiés, de l'internement des militaires étrangers et de leur rapatriement avant la fin de la guerre. Des chiffres éloquentes permettent une meilleure compréhension de tous les problèmes posés par l'afflux de ces dizaines de milliers de personnes que l'armée devait garder à côté de ses tâches de défense nationale.

Les sondages en vue de la paix et la retenue de nos Autorités atteintes du complexe de neutralité font l'objet de la deuxième partie. La menace de la bolchevisation de l'Europe habilement présentée par les Allemands à Pilet-Golaz l'aurait amené à tenir des propos qui risquèrent de déclencher une nouvelle « affaire Hoffmann » au début de 1943, ce qui ne fit que renforcer la prudence des pouvoirs publics vis-à-vis de l'extérieur.

L'activité médiatrice exercée par la Suisse pour faire cesser la guerre en Haute-Italie est à mettre sur le compte de quelques particuliers, dont le major Waibel, plutôt que de l'attribuer à nos Autorités qui cherchaient avant tout à ne pas se lier. Dans son rôle de puissance protectrice, la Suisse prête aide à tous les pays en difficulté en prenant en charge leurs intérêts et en essayant de concilier toutes les oppositions qui surgissent à chaque nouvelle déclaration de guerre. L'évolution de la conception officielle de la neutralité connaît plusieurs phases, mais le Conseil Fédéral se garde bien de céder aux influences extérieures et la ligne traditionnelle finit par s'im-

¹ T. V, p. 41.

poser devant toutes les tendances qui se succèdent lors des pourparlers inter-alliés qui tendent à mettre sur pied des organisations mondiales en vue d'assurer la paix.

La troisième et la quatrième partie retracent les péripéties des relations économiques que la Suisse entretint durant toute la guerre avec les pays de l'Axe d'une part et les Alliés d'autre part. L'auteur s'étend longuement sur les difficultés rencontrées par les négociateurs helvétiques qui cherchent à faire bonne figure à l'égard de chaque belligérant. Les pourparlers sont repris sans cesse du fait que la situation créée par la guerre se modifie constamment et que l'évolution du rapport des forces nécessite des réadaptations successives. Si la neutralité militaire est illimitée, la neutralité économique est sujette à des fluctuations constantes et à des interprétations fort diverses qui permettent au Conseil Fédéral de naviguer entre les deux camps pour obtenir des conditions propres à sauvegarder les intérêts vitaux du pays. La Suisse réussit à établir un certain équilibre entre donner et se faire donner, mais les considérations de principe et d'ordre juridique développées pour expliquer que la Confédération est restée fidèle à elle-même sont loin d'être convaincantes. Cette neutralité différenciée s'explique assez par les circonstances des blocus et contre-blocus, et les Suisses n'ont pas à se justifier, d'autant plus que les experts juridiques consultés sur ces questions n'émettaient que des opinions divergentes. Derrière la vaillance de ce petit pays qui lutte pour satisfaire ses besoins vitaux, il y a toute une industrie qui accumule d'importants profits malgré les impôts sur les bénéfices de guerre qui grevèrent jusqu'à 70% les marges bénéficiaires dont il n'est jamais fait mention dans ces lignes. Il est probable que les archives consultées ne mentionnent pas le développement de certains secteurs de l'économie nationale, mais il ne faut tout de même pas oublier que la neutralité sous toutes ses formes comportait des avantages sérieux qui amenèrent certains industriels à plaider pour une politique de concession. La Suisse s'est adaptée à l'évolution de la situation durant ces années de guerre et les concessions faites dans le domaine économique ne s'arrêtèrent pas aux intérêts vitaux du pays.

Le dernier volume se termine avec l'extension des cultures, l'accroissement de la production, le rationnement, l'aide sociale et la défense économique de la neutralité. Ces chapitres ne font qu'aborder des questions dont l'histoire reste à écrire.

Cette œuvre magistrale ne peut épuiser le sujet, mais le professeur Bonjour a su choisir les grands thèmes de l'histoire nationale qui agitent l'opinion publique. La chronologie placée à la fin de chaque volume rappelle les grandes lignes des années 1938 à 1946 et les index sont précieux pour le chercheur. La qualité de cette *Histoire de la neutralité suisse pendant la seconde guerre mondiale* est indéniable, malgré les quelques réserves que nous nous sommes permis de faire.

Une dernière question vient à l'esprit : pourquoi le Conseil fédéral n'a-t-il pas confié ce mandat à une équipe d'historiens qui aurait publié quelques séries complètes d'archives comme le furent celles de la Wilhelmstrasse ?

F. JEQUIER.

Notices bibliographiques

Poursuivant son travail de classement, le Département des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire a publié au cours de ces dernières années toute une série extrêmement précieuse d'inventaires de fonds manuscrits.

Rien ne saurait être plus utile aux historiens que ces publications grâce auxquelles les chercheurs peuvent maintenant approcher aisément des fonds tels que celui de la correspondance de *Jean-Pierre de Crousaz* (1663-1750) ou que les archives d'*Auguste Forel* (1848-1931), de *Georges Bonnard* (1886-1967) et de *Paul Budry* (1883-1949). Citons aussi une autre série d'inventaires, dont deux fascicules ont déjà paru, celle des manuscrits provenant de la *Bibliothèque des pasteurs*, anciennement Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Église libre.

Bibliographie du Mouvement ouvrier suisse, publiée en stencils par le Groupe de travail pour l'étude du Mouvement ouvrier.

En 1968 et 1969, les deux premiers cahiers de cette bibliographie ont paru à Lausanne. On y trouve les articles et monographies sortis de presse entre 1964 et 1968, une liste des plaquettes commémoratives publiées par des syndicats et des associations touchant au mouvement ouvrier ainsi que des listes de notices biographiques ou nécrologiques tirées de la presse politique et syndicale.

En raison de la masse considérable d'imprimés qui renseignent sur le mouvement ouvrier, l'établissement d'une telle bibliographie est particulièrement souhaitable, mais les choix sont délicats.

PETER RÜCK, *Inventare geistlicher Archive der Westschweiz um 1400: die Priorate St. Maire (Lausanne) und Lutry*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1970, p. 140-152.

En marge de ses travaux relatifs à l'histoire des fonds d'archives de Suisse romande, M. Peter Rück nous présente quelques pages fort intéressantes consacrées aux premiers inventaires connus des prieurés de Saint-Maire et de Lutry. En cette matière, l'auteur constate une activité tout à fait remarquable dans la région lausannoise, aux alentours de 1400. En effet, les archives épiscopales sont inventoriées en 1394, celles de la Cité et de la Ville inférieure le sont respectivement en 1411 et en 1401. Le plus ancien inventaire de Saint-Maire date de 1388 environ et celui de Lutry de 1393 environ. M. Rück décrit les divers systèmes de cotation, de classement et d'analyse utilisés et il donne ensuite un aperçu des inventaires et des classements subséquents, révélateurs à plus d'un titre de la destinée des fonds.

Toujours dans la même revue, on lira avec profit l'article de M. Rück sur les Archives du Chapitre cathédral de Sion¹.

L.W.

¹ *Das Archiv des Domkapitels von Sitten*, dans *Rev. d'hist. eccl. suisse*, 1971, p. 114-120.